

--> **Voir l'erratum** concernant cet article

FONTAINE, France. *Principes directeurs pour la rédaction d'objectifs d'apprentissage en bibliothéconomie, en sciences de l'information et en archivistique*. Paris, UNESCO, programme général d'information UNISIST, 1988. 128 pages

Françoise Burton

Volume 35, numéro 4, octobre–décembre 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028191ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028191ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Burton, F. (1989). Compte rendu de [FONTAINE, France. *Principes directeurs pour la rédaction d'objectifs d'apprentissage en bibliothéconomie, en sciences de l'information et en archivistique*. Paris, UNESCO, programme général d'information UNISIST, 1988. 128 pages]. *Documentation et bibliothèques*, 35(4), 190–191. <https://doi.org/10.7202/1028191ar>

nants du réseau scolaire, du secteur universitaire et du monde des associations professionnelles.

D'après le rapport du groupe d'étude, le fonds documentaire des bibliothèques scolaires québécoises est pauvre et déphasé. Au moins 50 % des volumes devraient être retirés des rayons de bibliothèque en raison de leur désuétude. En 1989, on achète dans les bibliothèques scolaires quatre fois moins de volumes par élève qu'en 1975. Autres caractéristiques significatives: diminution de personnel année après année, formation déficiente chez les spécialistes et les enseignants et enseignantes, exploitation pédagogique remplie de contraintes.

Devant cette situation critique, le comité formule 53 recommandations et propose une série de mesures correctives qui impliquent l'école, la commission scolaire et le ministère de l'Éducation. Évidemment, les recommandations constituent une partie importante de ce rapport.

À notre avis, cette étude décrit avec justesse la situation qui prévaut dans l'ensemble des bibliothèques scolaires au Québec; il propose également des mesures réalistes de redressement. Le ton du rapport est très positif: pas de jérémiades sur la situation précaire actuelle et surtout aucune tentative de jeter le blâme sur quiconque. Bref, c'est un document fort bien documenté, de bon aloi et qui constitue une base de travail solide pour quiconque veut poursuivre sa réflexion et mettre de l'avant un plan d'action à la fois cohérent et réaliste pour améliorer la situation des bibliothèques scolaires dans son milieu.

Le rapport est public. On peut se procurer gratuitement une copie de ce rapport dans les Directions régionales du ministère de l'Éducation situées dans chacune des régions administratives du Québec.

Jean-Paul Roy
Commission scolaire La Neigette
Rimouski

FONTAINE, France. Principes directeurs pour la rédaction d'objectifs d'apprentissage en bibliothéconomie, en sciences de l'information et en archivistique. Paris, UNESCO, programme général d'information UNISIST, 1988. 128 pages.

L'ouvrage de France Fontaine se veut d'abord un instrument didactique destiné à des enseignants en bibliothéconomie qui sont appelés à construire des programmes. Il se veut également

un outil d'amélioration de l'enseignement en bibliothéconomie en permettant aux professeurs de cette discipline de développer des habiletés dans le domaine de la planification de l'enseignement.

Le document est divisé en deux parties. La première, plutôt théorique, décrit les principaux aspects de la formulation des objectifs d'apprentissage et la seconde, d'ordre pratique, permet aux enseignants d'appliquer la théorie à leur domaine.

La première partie présente en un langage aussi simple et aussi dépourvu de jargon que possible les principaux aspects de la planification des cours par objectifs. On y trouve des chapitres portant sur le rôle des objectifs dans l'apprentissage, le processus de construction de ces objectifs et les difficultés à surmonter pour la définition d'objectifs. Enfin, on y fait le point sur les avantages et les inconvénients des objectifs précis et on tente de répondre aux principales objections qui sont formulées à leur endroit en certains milieux. Pour bien exposer les caractéristiques d'un enseignement par objectifs, nous y retrouvons continuellement un parallèle entre deux formes d'enseignement: avec ou sans objectifs d'apprentissage définis clairement avant le début des cours. Cette comparaison est appuyée par une série de petits dessins humoristiques qui ont l'avantage de « donner à voir » rapidement de quoi il est question et d'alléger un peu le propos.

La deuxième partie consiste en quatre fiches d'apprentissage destinées à permettre aux lecteurs de développer leurs habiletés dans le domaine de l'organisation et de la formulation des objectifs d'apprentissage. Les quatre fiches présentent les étapes de formulation des objectifs, du général au particulier, soit des finalités et des buts de l'éducation qui s'appliquent à l'ensemble des programmes, aux objectifs intermédiaires destinés, pour leur part, à la planification quotidienne de l'enseignement.

Chaque fiche comporte d'abord un énoncé théorique appuyé d'un certain nombre d'exemples pris dans le domaine de la bibliothéconomie et des exercices en relation avec le contenu de la fiche. Enfin, on trouve le corrigé des exercices, ce qui permet au lecteur de vérifier son niveau de compréhension.

Le document comporte également un lexique des principaux termes employés dans le domaine de la planification de l'enseignement et une importante bibliographie divisée en quatre thèmes: ouvrages généraux sur les objectifs d'apprentissage, les objectifs d'apprentissage en bibliothéconomie, des ouvrages utilisés pour la

construction des exemples adaptés à la bibliothéconomie et enfin les ouvrages portant sur la planification des cours en général.

Comme cet ouvrage est destiné à des non-spécialistes du domaine de l'enseignement, il devait éviter l'écueil du jargon spécialisé qui aurait risqué de rebuter les lecteurs. Dans ce domaine, l'auteure a parfaitement réussi. Il s'agit d'un bon exemple de ce que devrait être la vulgarisation scientifique. En effet, elle réussit à rendre digestible au profane un ensemble de concepts très spécialisés sans sacrifier la rigueur de son propos. On y retrouve clairement énoncés les principes élaborés par les principaux auteurs qui ont travaillé à définir ce domaine de la pédagogie. Elle fait également le point sur un certain nombre d'objections souvent apportées à propos de la planification de l'enseignement par objectifs. Elle ne cache pas non plus qu'il s'agit d'une démarche qui demande du temps et de l'implication de la part des professeurs qui s'y aventurent. Enfin, elle se place dans une perspective pédagogique, et elle vise à aider les enseignants à développer de meilleurs outils pour leur enseignement. Cet aspect mérite d'être souligné, en effet, la pédagogie universitaire est un domaine encore trop peu exploité et il est intéressant de voir qu'on s'intéresse à développer chez les enseignants de ce niveau non seulement les connaissances dans leur domaine mais également dans la manière de les transmettre efficacement à leurs étudiants. La qualité des futurs diplômés universitaires passe également par l'amélioration de la pédagogie.

Quant aux fiches de travail, elles sont bien conçues pour faire en sorte que les lecteurs puissent mettre leurs connaissances et leurs habiletés à l'épreuve. Le lexique est également très utile pour permettre aux lecteurs de vérifier certaines définitions et la bibliographie permet à toute personne intéressée au domaine de poursuivre ses recherches dans des documents plus spécialisés.

Il s'agit d'un excellent document qui devrait permettre aux professeurs de bibliothéconomie de profiter des recherches en éducation pour les appliquer à leur propre enseignement. De plus, comme il s'agit d'un document qui présente clairement les principes pédagogiques qui sous-tendent la formulation des objectifs d'apprentissage, il peut intéresser des enseignants d'autres disciplines qui pourraient facilement l'adapter à leur domaine.

Françoise Burton

Professeure en mesure et évaluation
Université du Québec à Rimouski

Films et vidéos documentaires pour enfants.
Montréal, Services documentaires multimedia,
1988, ix, (6), 246 p.

En octobre 1988, les Services documentaires multimedia (SDM) donnaient naissance à un tout nouveau guide Tessier, soit *Films et vidéos documentaires pour enfants*.

À partir de *David* (Documents Audio Visuels Disponibles), la plus importante base de données au Canada sur les documents audiovisuels de langue française, SDM a créé un outil de travail signalant 1 397 documents de langue française destinés aux jeunes de 12 ans et moins.

Cette publication fait suite au *Tessier 83* et au *Tessier 86* (répertoire des documents audiovisuels canadiens de langue française) mais contrairement à ces derniers, le *Tessier des films et vidéos documentaires pour enfants* ne se limite pas qu'aux produits canadiens puisque l'on y retrouve une foule de documents francophones produits à l'extérieur du Canada.

Ce répertoire se divise en trois parties : une liste des sources, la section des notices et, enfin, celle des index.

La liste des sources contient les coordonnées des distributeurs. Chaque notice du répertoire indique par un code le(s) diffuseur(s) du document. Ce code renvoie aux adresses des organismes signalés dans la liste.

La section des notices constitue le noyau de la publication. Chaque document y fait l'objet d'une description bibliographique complète établie suivant des normes internationales dans leur version nord-américaine. Cette normalisation assure au répertoire une parfaite conformité avec les usages québécois et nord-américains pour l'organisation des documents.

Pour le repérage par sujets, l'indexation est établie à partir de « Vedettes-matière jeunesse ». La liste utilise environ 1 500 entrées et évite les termes complexes; s'y ajoutent les vedettes-matière aux noms des pays et des personnes.

Pour faciliter la tâche aux utilisateurs de ce document, on trouve, au bas de la majorité des notices, des indices qui rendent compte des catégories d'usagers visées et de l'utilité présumée du document.

Le classement des notices est présenté dans un ordre systématique par sujet. Les Services documentaires multimedia ont adopté à cette fin la classification décimale Dewey.